

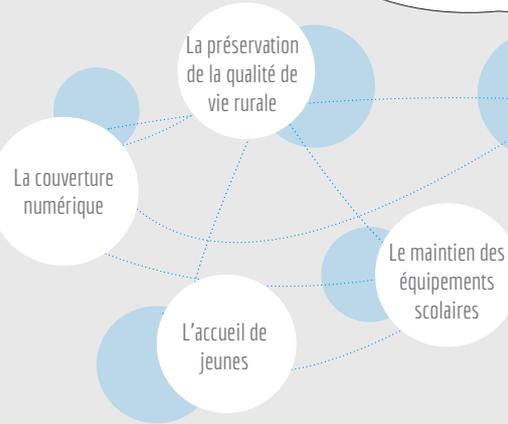
LA BD DU PAYS FORT SANCERROIS VAL DE LOIRE - ÉPISODE 2 : LE TERRITOIRE DE DEMAIN

Grâce au diagnostic, les élus ont une vraie vision des atouts et des faiblesses du territoire du Pays Fort Sancerrois Val de Loire.

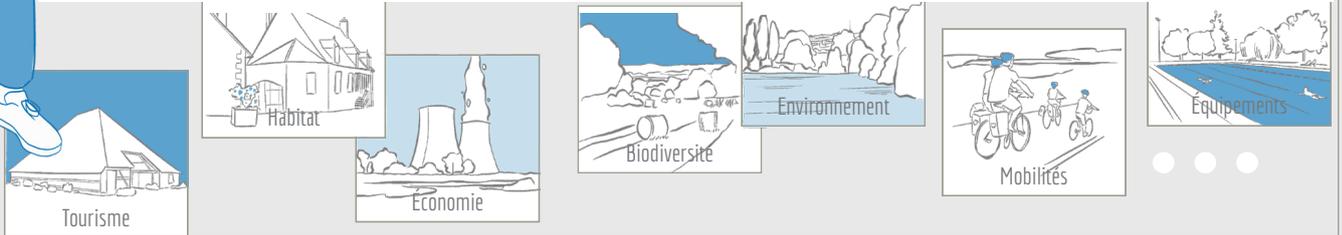
Il est donc grand temps de se plonger vers l'avenir en écrivant ensemble une feuille de route pour demain !

Qu'est-ce que le diagnostic a permis de comprendre ?

Il a permis de mettre en avant les réels enjeux du territoire aujourd'hui.



A partir de cette base, solide et partagée par les élus des 36 communes, tout le projet d'avenir du territoire se construit. L'objectif est à présent de trouver comment répondre à ces enjeux pour créer le cadre de vie souhaité d'ici à 2035. Chaque partie prenante doit réfléchir à cet avenir sous tous les angles possibles :



Pour mettre sur papier ce dessin commun, les élus se sont rencontrés à de multiples reprises autour de débats et d'ateliers de travail jusqu'à trouver consensus autour d'une vision partagée d'un demain souhaitable pour le territoire :

C'est lui qui a pour fonction d'exposer les intentions collectives pour les années à venir.

Ça se présente comme ça :

Le PADD

Projet d'Aménagement et de Développement Durable

UN PROJET GLOBAL

Décomposé en 3 AXES indissociables

17 OBJECTIFS

Déclinés en

Traduits en

47 ORIENTATIONS
187 ACTIONS

C'est un document unique détaillant toutes les actions à mettre en œuvre d'ici à 2035 pour construire cet avenir souhaité pour le territoire.

Les trois axes principaux sont :

1 Assumer les spécificités du territoire, pour en faire des supports d'attractivité et de rayonnement

2 Consolider l'unité du territoire pour plus de proximité

3 S'adapter aux changements sociétaux pour les générations futures

Les orientations sont multiples :

Préserver et mettre en valeur les grands paysages

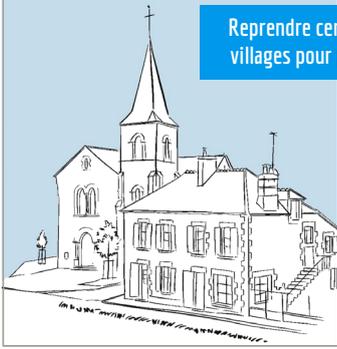
Préserver les supports naturels de la biodiversité

S'inscrire dans une optique de transition écologique

Redynamiser les centres-bourgs des villages

Accompagner l'activité viticole et agricole et ses évolutions

Reprendre certains des codes architecturaux des villages pour préserver l'identité des communes



Valoriser les continuités paysagères et les cheminements le long des cours d'eau

Préserver les terres agricoles



Pour répondre à toutes ces grandes orientations, des actions concrètes et précises ont été inscrites dans le PADD, dessinant le cadre de vie de demain :

Agir pour la reconquête des friches et la mutation de bâtis vacants



Aider à la restauration du bâti ancien et vétuste

augmenter la part de végétalisation dans les bourgs



En 2035...



Le territoire sera uni par ses différences, porté par une légère croissance démographique (+0.2%) amenant jeunes ménages et dynamisme.



Les bourgs seront dynamiques et les commerces sédentaires et mobiles fleurissants : le territoire séduit par la préservation de son caractère.



Une attention particulière aura permis d'assurer la préservation de son environnement, de la Loire au bocage jusqu'au classement UNESCO.



Le développement du numérique, l'accompagnement des projets agricoles et économiques auront été de véritables socles pour une économie active.

Les actions édictées dans le PADD sont autant de garanties pour un lendemain souhaité, mais elles sont avant tout des outils pour construire le projet de territoire.

Chacune d'entre elles va permettre, dans les prochains mois, d'orienter les possibles quant aux zones à bâtir, de faire des choix quant aux futures règles qui s'appliqueront aux permis de construire ou d'aménager



N'oubliez pas, tous vos projets, privés ou collectifs sont bons à entendre et à anticiper

Pour ce faire, des registres sont toujours à votre disposition dans toutes les mairies du territoire pour que vous puissiez vous exprimer.

Tenez-vous également informés de l'avancée du travail, lors des réunions publiques et auprès de vos élus.



Ils sont vos premiers interlocuteurs et représentent l'intérêt collectif dans toutes les réflexions et démarches qui sont menées.

Nous avons désormais notre feuille de route : Dessinons à présent notre avenir...

Cap vers 2035 !

